REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi ******

MINISTERE DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET DES AFFAIRES ETRANGERES

REPRESENTATION PERMANENTE DU SENEGAL AUPRES DES NATIONS UNIES



DECLARATION DU SENEGAL A L'OCCASION DU DEBAT GENERAL DE LA DEUXIEME REUNION PREPARATOIRE A LA QUATRIEME CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LE FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT

New York, 4 octobre 2024/CR4
3 minutes

Monsieur le président,

Ma délégation remercie les facilitateurs pour la qualité de l'avant-projet de document qui constitue une bonne base pour nos futures discussions.

Le monde a énormément changé depuis 2015. A la situation économique globale délicate réduisant les marges de manœuvres budgétaires des Etats, s'ajoute l'érosion continue de la confiance dans le multilatéralisme consécutive aux nombreuses crises interconnectées qui plombent la réalisation des ODD, surtout dans les pays en développement.

Un tel contexte mondial justifie davantage l'importance d'un financement adéquat et innovant pour le développement durable.

A cet égard, la **Quatrième Conférence Internationale sur le Financement du Développement** représente une occasion unique pour renforcer les efforts existants et proposer des réformes structurelles à l'échelle internationale.

Premièrement, il est essentiel que la Conférence soutienne la mise en place d'un cadre global de financement qui s'articule autour de réformes à plusieurs niveaux – national, régional et mondial – afin de garantir un développement inclusif, endogène et durable. Ces réformes visent à améliorer la mobilisation des ressources, à renforcer l'intégration économique et à corriger les asymétries dans l'accès aux financements internationaux.

Au **niveau global**, une réforme des règles de gouvernance des institutions financières internationales, telles que la Banque mondiale et le FMI, est

cruciale pour assurer une représentation plus équitable des pays en développement dans les processus de décision.

Cela permettrait de mieux aligner les politiques financières globales sur les réalités économiques des pays en développement et de faciliter leur accès aux ressources financières nécessaires à l'atteinte des ODD.

Actuellement, les critères d'accès aux financements concessionnels et aux marchés financiers mondiaux sont souvent désavantageux pour les pays les moins avancés et les pays à revenu intermédiaire, limitant leur capacité à financer des projets de développement à long terme.

Au **niveau régional**, l'intégration favorise également une meilleure mobilisation des financements, notamment via les bourses comme la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), qui permet de lever des capitaux pour financer des projets à fort impact économique et social.

Au **niveau national**, la Conférence sera une opportunité essentielle de renforcer la coopération internationale, de lutter contre les flux financiers illicites et la corruption afin d'améliorer la mobilisation des ressources domestiques et de garantir une utilisation plus transparente et responsable des financements.

Deuxièmement, la Conférence doit permettre d'examiner la question cruciale que constitue la mobilisation des financements climatiques, notamment en promouvant l'augmentation des contributions des pays développés et en encourageant l'instauration de mécanismes de Partenariats Publics Privés pour financer des projets liés à l'adaptation climatique.

En matière de financements climatiques, le Sénégal appelle à un renforcement des mécanismes internationaux, tels que le Fonds Vert pour le Climat, les obligations vertes et surtout le financement climatique dédié à l'adaptation, afin de répondre aux besoins spécifiques des pays les plus vulnérables au changement climatique.

Enfin, le suivi-évaluation constitue un élément central. A cet égard, la Conférence pourrait encourager la création d'un cadre mondial harmonisé pour le suivi des engagements financiers, en mettant l'accent sur des indicateurs communs qui faciliteraient l'évaluation des progrès réalisés par les différents pays. Un tel cadre permettrait d'assurer la transparence des flux financiers et d'optimiser l'utilisation des ressources, tout en renforçant la redevabilité.

Ainsi, en renforçant la coopération internationale, en harmonisant les mécanismes de suivi-évaluation et en augmentant les financements climatiques, la Quatrième Conférence Internationale sur le Financement du Développement pourra contribuer à la mise en place d'un cadre financier plus équitable et résilient, garantissant un avenir durable pour tous.

Je vous remercie.